

***PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION
ANNEE 2018***

Le 01/12/18

Priorités définies en matière de travaux liés à l'hygiène, la sécurité, la santé et l'amélioration des conditions de travail des personnels depuis janvier 2018 :

*** Travaux à la charge du collège dans le cadre de la subvention de maintenance du Conseil Général : environ 62 300€**

- Remplacement climatiseur logement de fonction : 1400€
- Remplacement chauffe-eau logement de fonction : 800€
- Pose carrelage salon des parents : 600€
- Travaux élagage suite à saison cyclonique : 4800€
- Remplacement de la centrale d'alarme anti intrusion : 8000€
- Installation sonnerie PPMS : 5200€
- Réfection salle de danse : 2000€
- Installation de jalousies bureaux admin et salles de classe: 21 000€
- Installation rideaux salles de classe + salle info SEGPA: 5700€
- Installation prises de courant et prises RJ45 salles de classe : 5700€
- Remplacement porte logement de fonction : 1300€
- Mise aux normes alarme anti intrusion : 3500€
- Travaux élagage avant saison cyclonique : 2300€

*** Travaux et remplacements d'équipements à la charge du collège sur le budget d'équipement :**

- Achat de ventilateurs pour remplacer dans les salles de classe **600€**

*** Travaux et remplacements d'équipements à la charge du Conseil Général :**

- Achat d'un four en cuisine en remplacement de l'ancien HS (subvention FCSH) : **7500€**